

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2019.



La séance est ouverte à 10h sous la présidence de Georges GERIN, Maire.

Présents: Georges GERIN; Christine BRUYAT; Philippe REVEL; Jacqueline ROSSI; Gérard CHAPOT; Adeline DEBREUILLE; Henri DUCARRE; Liliane MASNADA; Florent PAILLÉ; Evelyne REY; Maxime MALJOURNAL; Isabelle KOUDOUOVOH; Yves WITKOWSKI.

Absente: Christelle DUCHATEAU.

Adeline DEBREUILLE et Maxime MALJOURNAL ont été nommés secrétaires de séance.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2019.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. COMPTES ADMINISTRATIFS 2018.

Liliane MASNADA présente les comptes administratifs 2018:

- **Budget « Maison de la Presse »:**

Le résultat de clôture fait apparaître un excédent de fonctionnement de 28 868,66 € et un déficit d'investissement de 4 068,96 €.

- **Budget « Quartier de la Gare »:**

Le résultat de clôture fait apparaître un excédent de fonctionnement de 19 189,75 € et un déficit d'investissement de 12 881,08 €.

- **Budget « Eau et Assainissement »:**

Le résultat de clôture fait apparaître un excédent de fonctionnement de 68 489,94 € et un déficit d'investissement de 107 889,90 €.

- **Budget Général:**

Le résultat de clôture fait apparaître un excédent de fonctionnement de 146 375,35 € et un excédent d'investissement de 367 793,61 €.

Conformément au Code des Collectivités Territoriales, M. le Maire ne prend pas part au vote des comptes administratifs. Il donne la présidence à Liliane MASNADA et sort de la salle du conseil pendant le vote.

Les 4 comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité des votants.

3. COMPTES DE GESTION 2018.

M. le Maire indique que les comptes de gestion 2018 pour les 4 budgets, font apparaître des chiffres concordants avec les comptes administratifs de la commune.

Vote : adoptés à l'unanimité.

4. AFFECTATIONS DES RESULTATS.

Compte tenu des résultats de clôture des comptes administratifs 2018 et des restes à réaliser 2018 en investissement, M. le Maire propose d'affecter comme suit, les excédents de fonctionnement aux budgets 2019:

- **Budget « Maison de la Presse »:**

4 068,96 € en recettes d'investissement
24 799,70 € en recettes de fonctionnement

- **Budget « Quartier de la gare »:**

12 881,08 € en recettes d'investissement
6 308,67 € en recettes de fonctionnement

- **Budget « Eau et Assainissement »:**

68 489,94 € en recettes d'investissement
0 € en recettes de fonctionnement

- **Budget Général:**

5 056,39 € en recettes d'investissement
141 318,96 € en recettes de fonctionnement

Les 4 propositions d'affectations des résultats sont adoptées à l'unanimité.

5. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION.

Sur l'avis de la commission des finances en date du 8 avril 2019, M. le Maire propose de conserver les taux d'imposition suivants pour 2019:

| | |
|----------------------------------|---------|
| Taux de taxe d'habitation | 11.94 % |
| Taux de taxe foncière (bâti) | 10.48 % |
| Taux de taxe foncière (non bâti) | 34.29 % |

Vote : adopté à l'unanimité.

6. BUDGETS PRIMITIFS 2019.

Liliane MASNADA présente les budgets primitifs proposés par la commission des finances:

- Budget « Maison de la Presse »:

Le budget s'équilibre en fonctionnement à 34 578,70 € et en investissement à 15 068,96 €.

Vote : adopté à l'unanimité.

- Budget « Quartier de la Gare »:

Le budget s'équilibre en fonctionnement à 21 358,67 € et en investissement à 26 981,08 €.

Vote : adopté à l'unanimité.

- Budget « Eau et Assainissement »:

Le budget s'équilibre en fonctionnement à 179 050 € et en investissement à 190 489,94 €.

- Le Maire précise qu'une somme de 20 000 € a été inscrite au compte 61523 (entretien des réseaux) afin de prévenir d'éventuelles fuites du réseau d'eau. Trois fuites ont déjà été réparées cette année.

- Gérard CHAPOT précise qu'il est nécessaire de réparer rapidement ces fuites car la commune est taxée par l'Agence de l'Eau sur le prélèvement d'eau dans le milieu naturel.

- Liliane MASNADA précise que le budget voté est un budget prévisionnel et qu'au cas où les titres émis durant l'année ne sont pas payés par les redevables, il faudra les annuler les années suivantes par l'émission de mandats au compte 6541 (créances admises en non-valeur) ou au compte 6542 (créances éteintes).

- Le Maire indique que c'est ce qui a été fait en 2017 pour les loyers impayés (environ 70 000 €) du « bâtiment Landot » et explique que cela se traduit par le règlement d'une facture du montant des impayés.

- Gérard CHAPOT indique que les travaux inscrits en investissement sont les suivants:

- changement des branchements d'eau en plomb de la rue du château,
- réfection des branchements d'eau de plusieurs habitations et de 3 impasses communales,
- mise aux normes du réseau d'assainissement du quartier de la Moutarde.

- Liliane MASNADA indique que les travaux prévus en 2019 suite au schéma directeur d'assainissement n'ont pas été inscrits.

Vote du budget Eau et Assainissement: adopté à l'unanimité.

- Budget « Général »:

Le budget s'équilibre en fonctionnement à 881 422,11 € et en investissement à 1 470 449 €.

Budget de fonctionnement:

Le Maire donne lecture du détail du compte 6574 (subventions de fonctionnement aux associations) proposé par la commission des Finances:

- 8 500 € pour la subvention de l'Harmonie l'Arène,
- 2 000 € pour Virieu Animations s'il y a organisation de la fête du village,
- une enveloppe de 8 000 € qui sera distribuée en fin d'année aux autres associations du village sur présentation d'un bilan financier.
- 100 € pour le CAUE de l'Ain s'il y a une intervention sur la commune en 2019.

Les charges de personnel comprennent cette année le montant des salaires des agents recenseurs et du coordonnateur communal de recensement et représentent environ 40% du budget de fonctionnement. Liliane MASNADA précise que le Trésorier Municipal a indiqué que ce pourcentage était relativement bas.

Budget d'investissement:

Christine BRUYAT demande si les travaux de réparation du toit du local du 3^{ème} âge ont été inscrits.

Liliane MASNADA répond qu'ils sont prévus dans l'enveloppe « travaux » mais qu'il sera nécessaire de faire des choix.

Christine BRUYAT indique qu'il y a des travaux reportés depuis plusieurs années et qu'il serait judicieux de les faire cette année. Liliane MASNADA répond que certains travaux ont été listés comme la réparation du toit et le wc du local du 3^{ème} âge et le chauffage du Judo mais que tout dépendra de ce qu'il est possible de faire ou non. Les urgences seront faites en priorité.

Liliane MASNADA indique que les principales dépenses d'investissement sont la restructuration et l'extension de l'école des Pelands et qu'il sera sans doute nécessaire de prévoir une dépense supérieure. La commune attend la consultation des entreprises pour connaître le montant définitif des travaux.

Christine BRUYAT demande s'il y a des provisions financières pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux. Gérard CHAPOT et Liliane MASNADA répondent qu'il y a de petites provisions mais qu'il n'est pas possible de tout faire.

Liliane MASNADA conclut que le budget est principalement orienté sur le dossier de l'école, qu'une petite enveloppe est prévue pour d'autres travaux mais qu'il sera nécessaire de faire des choix en fonction des priorités.

Gérard CHAPOT indique que le Trésorier Municipal, lors d'une réunion de présentation du bilan financier communal 2018, a indiqué que la situation financière de la commune n'était pas dramatique mais pas non plus enthousiasmante et qu'il faut rester vigilant.

Vote du Budget Général : adopté à l'unanimité.

M. le Maire remercie le conseil municipal de la confiance accordée à la commission des finances, ainsi que Michaël RAYMOND et Liliane MASNADA pour le travail d'élaboration des budgets.

7. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

1) Le Maire indique que l'agent immobilier en charge de la vente du restaurant a eu un contact téléphonique avant-hier, mais uniquement pour la partie restaurant. Il espère avoir plus d'informations pour la prochaine réunion du conseil. Gérard CHAPOT, Jacqueline ROSSI, Philippe REVEL et lui-même l'ont rencontré hier après-midi et ont également évoqué la vente de certains bâtiments communaux.

2) Christine BRUYAT demande l'état d'avancement du dossier de restructuration de l'école des Pelands.

Gérard CHAPOT répond que le dossier est à la phase de préparation du cahier des charges et Liliane MASNADA indique que la consultation des entreprises se fera dans le courant du mois de mai.

Le Maire précise que le permis de construire a été déposé et qu'il se trouve actuellement en instruction au service ADS de la CC Bugey Sud.

3) Un Food Truck viendra sur la place du Monument tous les samedis à compter du 20 avril.

La séance est levée à 11h20.